

BAREME D'HONORAIRES

HONORAIRES A CHARGE VENDEUR OU A CHARGE ACQUEREUR

PRIX DE VENTE NET ①	< 5 M€	5 M€ à 12 M€	12 M€ à 25 M€	25 M€ à 50 M€	> 50 M€
ETUDES TECHNIQUES ②	1,80%	1,52%	1,25%	0,98%	0,70%
NEGOCIATIONS ③	3,62%	3,06%	2,50%	1,94%	1,38%
HONORAIRES HT	5,42%	4,58%	3,75%	2,92%	2,08%
TVA 20,00%	1,08%	0,92%	0,75%	0,58%	0,42%
HONORAIRES TTC	6,50%	5,50%	4,50%	3,50%	2,50%

HONORAIRES PARTAGES

PRIX DE VENTE NET ①	< 5 M€	5 M€ à 12 M€	12 M€ à 25 M€	25 M€ à 50 M€	> 50 M€
HONORAIRES A CHARGE VENDEUR HT	1,83%	1,50%	1,25%	1,00%	0,67%
TVA 20,00%	0,37%	0,30%	0,25%	0,20%	0,13%
HONORAIRES A CHARGE VENDEUR TTC	2,20%	1,80%	1,50%	1,20%	0,80%
HONORAIRES A CHARGE ACQUEREUR HT	3,58%	3,08%	2,50%	1,92%	1,42%
TVA 20,00%	0,72%	0,62%	0,50%	0,38%	0,28%
HONORAIRES A CHARGE ACQUEREUR TTC	4,30%	3,70%	3,00%	2,30%	1,70%

Sauf dispositions contractuelles particulières

- ① Prix de cession net des droits sociaux ou des actifs hors stocks de vins, stocks de matières sèches, stocks de consommables, avances sur cultures.
- ② La part « Etudes techniques » couvre notamment et le cas échéant l'exécution et/ou l'ordonnancement par BLUE SIDE des opérations suivantes : réalisation des draft, teaser et mémorandum, transposition numérique du CVI, analyse des comptes de résultat, contrôle de délimitation AOP, audit de rendements, expertise état cultural et conformité AOP du vignoble, diagnostic des chais, inventaire et expertise du stock, audit de contrôle des installations électriques, audit de contrôle des appareils de lavage, audit hygiène et sécurité au travail, audits financiers, administratifs et sociaux des structures sociales, contrôle de qualité des eaux, contrôle de conformité de l'assainissement et du traitement des effluents vinicoles, autorisation d'exploiter, contrôle des structures, relations SAFER, douanes, notaires, avocat, experts, mise en place et gestion de la data-room.
- ③ La part « Négociations » couvre les prestations de publicité, mise en relation, négociations, structuration et conclusion de la vente.